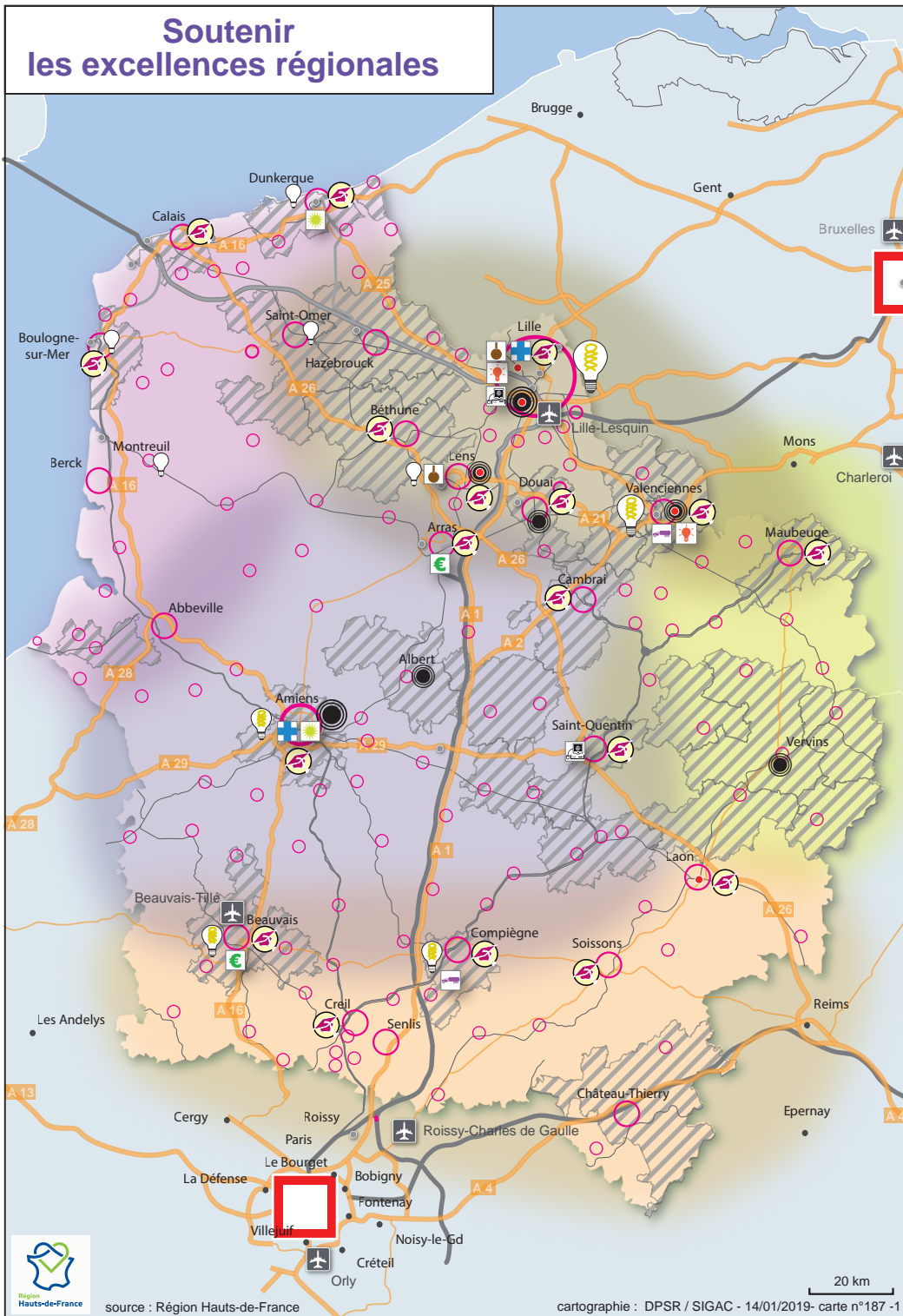


Soutenir les excellences régionales



source : Région Hauts-de-France

cartographie : DPSR / SIGAC - 14/01/2019- carte n°187 -1

Favoriser la diversification économique des territoires

Têtes de réseau *

- Mobilité terrestre et fluviale
- Santé, nutrition
- Robotique, numérique
- Industries créatives
- Bioéconomie
- Energie
- Chimie matériaux
- Territoires d'industrie **

- Cluster(s)
- Pôle de compétitivité
- Parc(s) d'innovation
- Parc d'innovation en projet

Conforter les pôles d'enseignement supérieurs et leur accessibilité

- Pôles universitaires et Grandes Ecoles

Ossature régionale

- Capitale régionale
- Second pôle régional
- Pôle d'envergure régionale
- Pôle intermédiaire



- TGV
- Grandes lignes
- TER
- Autoroutes
- Routes principales
- Aéroports
- Gares TGV et TERGV

*Les « Têtes de réseau » désignent des territoires spécifiques capables de dynamiser un(e) thématique/domaine adossé(e) à un réseau régional au bénéfice du rayonnement de l'ensemble des Hauts-de-France (cf. orientation 3 du parti pris 2 du SRADDET). On en dénombre 7, positionnées en binôme, réparties sur autant de domaines/thématiques.

** Les « Territoires d'industrie » sont des intercommunalités situées dans les campagnes, les espaces périurbains, les villes petites et moyennes, présentant une forte identité et un savoir-faire industriels, et où l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises et les collectivités locales, sont mobilisés pour le développement de l'industrie. Ils feront l'objet d'un accompagnement public spécifique.